



OFFICE OF ADMINISTRATIVE TRIALS AND HEARINGS Help Center

Si vous avez reçu une citation et que votre bien a été confisqué

L'un de vos biens a été confisqué ?

Lorsque certaines citations sont émises, les autorités peuvent confisquer vos biens, comme votre voiture, votre chariot ou camionnette de vente de nourriture ambulante, votre vélo électrique ou votre trottinette motorisée. Dans une telle situation, il existe une procédure à suivre pour récupérer votre bien.

Vous pouvez contester la citation :

Vous avez le droit à une « audience accélérée » pour contester la citation qui vous a été délivrée. Cela signifie que vous pouvez demander qu'une audience soit organisée avant la date d'audience indiquée sur la citation.

1. **Pour bénéficier d'une audience accélérée, vous devez contacter l'OATH** par téléphone au (844) 628-4692 ou par e-mail à ClerksOffice@oath.nyc.gov.
2. L'OATH vous informera de la date et de l'heure de l'audience accélérée (généralement dans les 72 heures suivant la réception de la demande). Pour certaines infractions, l'agent ayant délivré la citation sera présent à l'audience.
3. Peu après l'audience, vous recevrez une décision rendue par un agent des audiences de l'OATH, qui déterminera si votre citation doit être « dismissed » (rejetée) ou si vous avez été reconnu(e) « in violation » (en infraction).

Vous pouvez admettre l'infraction et payer la pénalité :

Pour certaines citations, vous avez la possibilité de reconnaître l'infraction et de payer la pénalité indiquée sur la citation sans devoir participer à une audience. Pour ce faire, vous devrez fournir votre numéro de citation. Vous pouvez payer la pénalité [en ligne](#), par courrier postal (en envoyant votre paiement à : Finance Commissioner, City of New York, PO Box 4199, Church Street Station, New York, NY 10261-4199) ou en personne dans toute agence de l'OATH. Pour les questions à propos des problèmes de paiement ou de programmation, envoyez un e-mail à clerksoffice@oath.nyc.gov.

Est-ce que quelqu'un peut m'aider à comprendre la ou les citations que j'ai reçues ?

Oui, l'OATH dispose d'un Help Center composé de coordinateurs de justice procédurale qui peuvent vous expliquer les faits reprochés, le processus de l'audience, les pénalités potentielles, les étapes pour récupérer votre bien, la façon de remédier à toute infraction et plus encore ! Veuillez consulter les instructions ci-dessous pour contacter le Help Center.

Puis-je récupérer mon bien ?

Alors que la plupart des biens vous seront restitués à l'issue de la procédure ci-dessous, certains biens vendus seront conservés par la ville. Une décision de restitution du bien est prise par le New York City Law Department (voir l'étape 7 ci-dessous).

Si mon bien est admissible à une restitution, puis-je le récupérer ?

Si votre bien peut être restitué, vous aurez besoin de ce qui suit :

1. Une copie de la décision de l'OATH classant l'affaire sans suite ou vous déclarant « en infraction ».
2. Un reçu prouvant le paiement de la pénalité, le cas échéant.
3. L'« invoice number » (numéro de facture) concernant le bien séquestré. (Vous pouvez l'obtenir en contactant le commissariat de police qui a émis la citation).
4. Votre document d'identité avec photo, précisant votre adresse.
5. La preuve que vous êtes le ou la propriétaire du bien séquestré. Veuillez noter que des preuves supplémentaires peuvent être exigées si le bien qui vous a été confisqué appartient à quelqu'un d'autre.
6. Une copie de la citation.
7. **Pour les vendeurs ambulants** : Une fois que vous avez obtenu les documents indiqués ci-dessus, envoyez par e-mail une copie claire et complète de chaque document à : ALVendors@law.nyc.gov et vous recevrez des instructions supplémentaires pour savoir si votre bien peut vous être restitué et, le cas échéant, comment le récupérer.
8. **Pour les personnes autres que des vendeurs ambulants** : Une fois que vous êtes prêt(s) à récupérer votre bien, contactez la fourrière Erie Basin Auto Pound au (718) 246-2031 pour vérifier ce que vous devez apporter. Dans le cas peu probable où votre bien ne se trouverait pas à cet endroit, veuillez contacter le commissariat qui a émis la citation (dont le nom figure dessus) pour obtenir de l'aide.

*** Veuillez noter que seul l'organisme chargé de l'application de la loi qui a saisi votre bien a le pouvoir de vous le restituer. ***

Pour plus d'aide, veuillez contacter le Help Center de l'OATH en personne, à n'importe quelle agence de l'OATH, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, par téléphone au (212) 436-0845, ou par e-mail à l'adresse Manhelpcenter@oath.nyc.gov

Bronx
260 E.161st Street, 6th FL
Bronx, NY 10451

Brooklyn
9 Bond Street, 7th FL
Brooklyn, NY 11201

Manhattan
66 John Street, 10th FL
New York, NY 10038

Queens
31-00 47th Avenue, 3rd FL
Long Island City, NY 11101

Staten Island
350 St. Marks Place, Main FL
Staten Island, NY 10301